

le travail

EDITION QUOTIDIENNE DU 45e CONGRES

Mardi le 13 juin 1972

Vol. 48, No. 10, Organe officiel de la CSN

C'est quoi les comités populaires?

Le congrès s'est transformé en ateliers hier après-midi et hier soir pour discuter de l'orientation du mouvement. Comme c'est toujours le cas à la CSN, on a discuté ferme. Ça va d'ailleurs continuer aujourd'hui avec à l'ordre du jour l'administration. Nous avons couvert les ateliers, notant les interventions au hasard. Vous pourrez d'ailleurs en lire plusieurs dans cette page. La grande question: déterminer quel rôle joueront les Comités populaires proposé dans le rapport du président. Nous pourrions demain prendre connaissance de la synthèse des travaux en atelier.

"Le rapport-choc de Marcel, c'est dans une ligne logique de ce qu'a été la CTCC et la CSN depuis 1921".

"On est 4 délégués d'un syndicat de 700 membres. Quand on va faire une assemblée générale pour étudier le rapport moral du président, parce que si on veut que ça marche, il va falloir que les membres l'étudient pour passer à l'action, il faudrait au moins que les membres qui vont participer aux assemblées générales puissent avoir le texte dans les mains. Il faudrait aussi que la CSN nous fournisse les moyens audio-visuels ou autres pour qu'on puisse étudier le rapport".

"Dénoncer c'est facile. Ça fait longtemps qu'on fait ça et ça n'a rien donné. Ce que Pepin dit dans son rapport, c'est qu'il faut agir".

"Depuis 50 ans, ce qu'on a fait, c'est de formuler des objectifs dans des mémoires, partout, et de charger le pouvoir en place de les réaliser. Ça n'a pas donné grand-chose. Ce qui change avec le rapport aujourd'hui, c'est qu'on doit décider de se charger nous-mêmes de la réalisation des objectifs qu'on va se donner".

"Si la timme est 25 pieds en avant de la charette, on va s'attirer des petits problèmes. Il y a des lendemains à ce qu'on adopte".

"Moi, je voterai pour qui ça me plaît. Que le syndicat se limite à augmenter nos salaires. On est assez adultes pour savoir pour qui voter".

"Je trouve mauvais qu'on se batte pour des salaires quand on laisse le système augmenter les prix disproportionnellement à nos salaires. C'est pour ça qu'il faut combattre le système capitaliste. Sinon les syndicats ça sert absolument à rien puis ça fait finalement l'affaire du système qui a une bonne raison d'augmenter ses profits".

"La question qu'il faut se poser, c'est celle-ci: est-ce qu'on veut seulement une machine à battre des candidats ou bien si on veut aussi bâtir une machine qui va monter un pouvoir qui appartiendra aux travailleurs".

"Pour combattre un député, il faut amener quelqu'un contre lui. C'est essentiel de prévoir le remplacement de ceux qu'on veut battre".

"Quand on me dit d'agir dans un cadre de politique électorale, dites-moi que c'est pas partisan ça !"

"En tout cas, la CSN doit continuer de ne pas s'identifier à aucun parti politique".

"On a appris dans nos syndicats que nos patrons ne nous respectaient que quand on était en position de force. Ce que le rapport moral propose, c'est d'organiser notre force, organiser le pouvoir des travailleurs. Il ne faudrait pas limiter les Comités populaires à abattre le régime Bourassa. Ce serait sans lendemain".

"Il faut que les Comités populaires s'en tiennent à une action strictement politique. Il y a d'autres structures, les CAP par exemple, pour s'occuper du reste".

"Si on veut que les Comités populaires se limitent à une action seulement électorale, on va se faire fourrer, c'est un attrappe-nigaud. On va avoir des bons gars qu'on va appuyer et qui ensuite vont nous trahir".

"Une des faiblesses du rapport, c'est que les Comités populaires servent surtout en temps d'élection. C'est une vision restreinte. Ils auraient plusieurs rôles à jouer".

"Les Comités populaires, dans l'esprit du président, c'est bien plus qu'une action électorale. Il le dit en toute lettre à la page 112.

"Je pense que les Comités populaires doivent déborder dans des actions multiples, l'action coopérative

par exemple. Je vois les Comités populaires comme des animateurs de villages, de quartiers".

"Si on ne vote pas pour le parti libéral parce qu'on a de maudites bonnes raisons de le faire, on peut pas non plus voter pour l'Unité-Québec de Loubier qui nous tombe dessus à tour de bras, ni pour le P.Q. avec un Claude Morin qui vient de déclarer qu'il veut juste du monde du centre, ni pour le Crédit social qui ne vaut pas grand-chose. Pour qui va-t-on voter? Où est la solution?"

"Je regrette qu'on mentionne le parti libéral parce qu'on aurait dû dire "le régime actuel"."

"Le seul avenir qu'on peut avoir, c'est de travailler à mettre sur pied un vrai parti socialiste au Québec."

"C'est possible que dans 10 ans les travailleurs du Québec s'aperçoivent qu'ils n'ont pas d'autre choix que de créer leur propre parti ouvrier. Mais actuellement, je pense que c'est impossible parce que les travailleurs ne sont pas assez informés".

"Je pense qu'on pourra difficilement trouver un candidat raisonnable qui soit d'un des partis politiques actuels. Je suis d'accord pour qu'on démolisse le parti libéral, mais il faut qu'on pense à ce qu'on va mettre à sa place si on ne fonde pas un parti politique".

"Il faut informer et éduquer les membres. Des membres bien éduqués pourraient améliorer l'organisation parce qu'ils pourraient rallier des travailleurs non-organisés.

"C'est pas la quantité d'organisation qui fait défaut mais la qualité. On organise mal. C'est parce que l'action politique et l'éducation font défaut. Parce que si on veut aller dans le sens de l'orientation proposée, faut faire d'abord des membres militants".



LES ATELIERS SUR L'ADMINISTRATION

Pour bien suivre les débats aux ateliers sur l'administration, trois documents sont absolument nécessaires: le rapport des comités (21), le budget (22) et le cahier des résolutions (11), résolutions 1 à 42.

L'administration

Les résolutions étudiées à ces ateliers viennent de quatre rapports, à savoir de celui du secrétaire général (3), de celui du trésorier général (4), de celui des services (6) et enfin de celui du comité de l'assiette fiscale (7).

LES POINTS MAJEURS

Ces propositions sont prises dans les cahiers 11, 21 et 22.

Les revenus de la CSN

Pour les deux prochaines années, le budget tel que présenté par le trésorier général prévoit un revenu de \$7,578,000. Ce budget propose également un rajustement du revenu du fonds de défense professionnelle de \$0.03 à \$0.05, ce qui augmenterait le total des revenus à \$8,035,000.

La composition de l'exécutif de la CSN: proposition de l'exécutif

Dans le rapport du budget, l'exécutif de la CSN opte pour la solution suivante: qu'il y ait six membres à l'exécutif au lieu de cinq. Ainsi il y aurait dans le nouvel exécutif un président, trois vice-présidents, un secrétaire et un trésorier. Ces vice-présidents se verraient confier ensuite des responsabilités selon leurs aptitudes. Quant à l'actuel directeur de services, qui est élu, il serait maintenant nommé par l'exécutif.

La composition de l'exécutif: proposition du comité

Le comité qui a étudié les différents rapports sur l'administration qui ont été soumis au congrès propose quant à lui que l'exécutif de la CSN passe de cinq à huit membres: un président, un secrétaire, un trésorier, un vice-président exécutif, un vice-président à l'action politique, un vice-président à l'éducation, un vice-président du secteur public et un vice-président du secteur privé. Le directeur des services serait également, dans ce cas-ci, nommé par l'exécutif de la CSN.

Le bureau confédéral

L'exécutif de la CSN propose le maintien du bureau confédéral. Le comité, quant à lui, en augmentant le nombre de membres de 5 à 8, propose également la disparition du bureau confédéral.

ORDRE DU JOUR DE MARDI

9.00 Ateliers: rapport du secrétaire général.
rapport de l'assiette fiscale.
rapport des services.
rapport du trésorier et budget.

2.00 Ateliers: suite.

9.00 Soirée récréative au Patro.

Dans le cahier des résolutions, une proposition du conseil central de Montréal propose également une disparition du bureau confédéral. Une telle économie, selon cette proposition, pourrait servir à augmenter le nombre de membres à l'exécutif ou à allonger les sessions du conseil confédéral.

Quant au conseil central de Saint-Jean, il propose également l'abolition du bureau confédéral et l'augmentation des membres de l'exécutif de 5 à 7.

Les services

Quant à l'augmentation du personnel de divers services, il y a de nombreuses propositions.

Pour le trésorier général, il faut un permanent de plus à l'information, un directeur et quatre organisateurs à l'organisation, deux avocats additionnels au juridique, un économiste, un documentaliste et un assistant de recherche à temps partiel à la recherche et documentation, un permanent au service d'action politique, l'équivalent d'un permanent au service de grèves.

Pour le comité qui a étudié ce problème, il faut deux avocats de plus, un permanent à la consommation, un au service de l'information et deux à l'action politique.

Ce comité propose également des augmentations substantielles dans les budgets de certains services: \$24,000 à l'éducation, \$146,000 à l'action politique et \$22,000 à la recherche. Le budget proposé pour le service de la consommation est de \$120,000.

Pour le trésorier général, le budget de la consommation devrait être de \$40,000, celui de l'éducation ne serait augmenté que de \$11,000 tandis que celui de l'action politique serait augmenté de \$26,000.

Les délégués ont à choisir.

L'ORGANISATION

Au budget d'organisation, le trésorier est d'avis qu'il ne faut surtout pas diminuer les sommes allouées dans les anciens budgets. A la résolution 104 du comité sur l'administration, on prévoyait que les six nouveaux permanents qui devraient être engagés pour les services généraux de la CSN prendraient la place des six postes vacants à l'organisation.

L'exécutif, par le trésorier, se dit en désaccord avec cette manière facile de travailler. "S'il y a des dépenses nouvelles, il faut des crédits nouveaux."

Sur le service d'organisation, le comité qui a étudié le rapport de l'assiette fiscale propose que la politique d'organisation devrait plutôt porter sur les secteurs non-syndiqués que sur le maraudage intersyndical. Il propose également que l'organisation soit l'affaire de la centrale. Le conseil central de Montréal propose quant à lui que l'organisation soit sous la responsabilité des conseils centraux avec l'aide de la CSN.

LE FONDS DE DEFENSE PROFESSIONNELLE

Le comité qui a étudié le rapport de l'assiette fiscale fait les propositions suivantes sur le fonds de défense professionnelle: Que le fonds de défense soit transformé en une caisse confédérale et en autant de caisses fédérales qu'il y a de fédérations.

De plus, l'administration de ce fonds devrait être confié à un comité de trois membres élus au congrès en dehors des postes électifs de la CSN.

y auraient pu me faire
une porte !!!



Georgette Lalumière, Marielle Pelchat et France Dumas s'occupent du kiosque qui est à l'entrée de la salle du congrès. Il paraît que les constructeurs ont soudé les pièces du kiosque, de sorte qu'il n'y a pas de porte: pour s'installer à leur poste, elles doivent entrer par le guichet. On leur a conseillé d'arriver tôt le matin!

Le kiosque est ouvert de 8.30 heures le matin jusqu'à 7.30 heures du soir. Elles nous ont rapporté que ce qui est le plus en demande, c'est le rapport moral du président et la série complète des rapports du congrès. La vente: pas fort!

Plusieurs documents leur sont demandés qu'elles n'ont malheureusement pas, comme la constitution-type d'un syndicat, la documentation du Front commun, des collants, des crayons même.

Il leur arrive de se faire engueuler. A part ça, ça va bien. En dernière heure, on nous apprend qu'on va leur construire deux ou trois petites "marches" pour les rapprocher du guichet.

LA PLACE DU SECTEUR PRIVÉ

Si la question de l'action politique était au coeur des débats des ateliers sur l'orientation, les discussions sur la place du secteur privé dans la CSN soustendront plusieurs débats des ateliers d'aujourd'hui sur les questions administratives.

En effet, l'importance prise par le front commun du secteur public depuis six mois et la crise des 3D ont créé chez certains syndicats du secteur privé l'impression qu'ils passaient au second plan et qu'ils n'arrivaient plus à se faire entendre normalement dans la CSN. Par ailleurs, les syndicats du secteur privé subissent plus que tout autres actuellement les effets du désordre économique : diminution de l'emploi, fermetures, congédiements, mécanisation, insécurité, morcellement des unités de négociations, absence de planification du développement, laisser-faire devant les compagnies multinationales, contrecoups du marché international et des politiques américaines, nécessité de faire face continuellement au maraudage syndical, etc.

Certains groupes du secteur privé, ou la tentation de la dissidence est plus présente pour des raisons diverses, peuvent sembler inquiets face au congrès: le congrès fera-t-il une place suffisante au secteur privé dans la modification des structures et la répartition des budgets!

Les problèmes du secteur privé seront-ils suffisamment pris en considération par les services de la CSN, notamment l'organisation? Va-t-on tenir compte des problèmes qui ont causé la dissidence? Le congrès affirmera-t-il clairement la volonté de la CSN d'aider le secteur privé à s'organiser pour faire face efficacement à ses problèmes comme ce fut le cas pour le secteur public? etc.

Les documents du congrès ouvrent des voies dans ce sens au niveau de la restructuration de l'exécutif de la réorganisation de la recherche par exemple. Mais il s'agit peut-être moins d'un problème de structures que de volonté claire et de mise en place de moyens.

Quoi qu'il en soit, nous avons réuni 6 délégués ordinaires qui sont du secteur privé et nous leur avons posé la question. Cette table ronde, que les circonstances de temps et de lieu ont rendu difficile à réunir, ne prétend pas fournir un échantillon complet des opinions sur un sujet aussi complexe. Nous n'avons pas pu rejoindre tous ceux qu'on avait conseillé. Si certains aimeraient exprimer d'autres points de vue, nous serons heureux de répéter l'expérience les jours suivants.

LES PROBLEMES DU SECTEUR PRIVE

«Les problèmes du secteur privé prenaient beaucoup de place dans les conseils centraux. On s'est un peu senti délaissé à cause des négociations du secteur public. Mais on devrait s'occuper de voir venir les choses dans notre secteur».

«Prenez les fermetures d'usines, les ralentissements de la production, les mises à pied temporaires, toutes les énergies qu'on dépense à négocier des centaines de conventions collectives dans des bineries parce que les lois sont mal faites.»

«On pourrait peut-être se regrouper pour faire amender les lois. Pourquoi pas un Front commun du secteur privé? De toute façon on est poignés avec des problèmes, et va bien falloir trouver des moyens».

«Les membres ne sont peut-être pas prêts à cela, mais c'est simplement parce qu'ils n'ont pas l'information. Si les choses leur étaient expliquées, celui qui travaille dans une biscuiterie serait peut-être prêt à s'unir avec celui qui travaille en forêt. C'est pas tellement sur la convention collective qu'on a besoin d'information, mais sur le deuxième front.»

«On négocie des salaires de fou pour les gars et ils se font voler leur salaire à gauche et à droite dans la société. Il faut abattre les chambres de commerce. On règle rien avec les conventions collectives. On n'a même plus le temps d'informer nos membres et de leur expliquer autre chose. Il nous faudrait du monde pour expliquer le deuxième front aux gars».

LE RAPPROCHEMENT DU SECTEUR PUBLIC ET DU SECTEUR PRIVE

«Les grèves qui ont eu lieu contre la loi 19 ont beaucoup rapproché les gens du secteur public et du secteur privé. On a avancé de 4 - 5 ans pendant cette période-là. On a pris conscience de ce qui se passait. La loi 19 a réveillé les gars qui avaient les pieds dans le fourneau. Le gouvernement nous a unis. En tout cas à Sorel, les gars de la construction n'ont plus de complexes envers les enseignants.»

«Mon syndicat n'a jamais sorti comme ça pour ses problèmes à lui. Même que si le secteur public avait sorti plus, je n'aurais probablement pas été capable de rentrer mes gars. Seulement on voudrait que le Front commun reconnaisse ce que le secteur public a fait pour lui, et que si plus tard c'est à notre tour d'en venir là, qu'il fasse pareil pour nous autres. Car on vise rous la même chose.»

LES FERMETURES D'USINES

Les travailleurs québécois qui subissent le plus durement le système capitaliste, sont surtout ceux du secteur privé, composé majoritairement de cols bleus; car ce sont eux qui sont les plus touchés par la crise économique actuelle, conséquence d'un système économique libéral où la motivation première repose sur le profit des possédants, où règne l'absence de planification et la complicité des gouvernements.

Partout dans le monde où la libéralisme économique sévit, les travailleurs du secteur privé absorbent les effets lamentables des décisions arbitraires des grandes corporations et des sociétés multinationales. Ce sont elles qui sont les véritables gouvernements, et les gouvernements officiels qu'elles mettent en place ne sont là que pour protéger leurs intérêts. On a qu'à regarder les décisions qui concernent les investissements, les importations, les subventions et les lois qui régissent le monde du travail pour comprendre de quel côté sont les gouvernements.

La crise actuelle se manifeste particulièrement par des fermetures d'usines, des congédiements massifs, des arrêts de travail prolongés ou des refus d'augmentation de salaire avec la menace de fermeture. En conséquence, les syndicats du secteur privé voient leurs effectifs diminuer de façon dramatique et se butent constamment à la réalité ou à l'éventualité de fermeture de leur usine.

Devant de tels faits, comment un syndicat pourrait-il se limiter à la simple négociation d'une convention collective? comment une centrale syndicale (CSD) qui regroupe surtout des travailleurs du secteur privé peut-elle défendre l'intérêt de ses membres, si elle ne débord pas dans l'action po-

litique comme le propose la CSN? Sinon, elle ne fera qu'assister à l'agonie progressive de certains secteurs (chaussures, métallurgie, papier) avec des conventions collectives qui n'auront plus aucun sens.

re complétée et qu'elle ne concerne que les effectifs syndiqués. En plus il faudrait tenir compte des congédiements temporaires de plus en plus nombreux qui affectent certains secteurs, notamment les pâtes et papiers.

Voici une liste partielle des fermetures d'usines et des congédiements massifs qui ont affectés des travailleurs québécois depuis 70. Pour donner une idée de l'ampleur de ce fléau, soulignons que cette liste n'est pas enco-

- ABEX - Joliette - 1200
- ALCAN - Shawinigan - 200
- ALCAN - Arvida - 500
- ALCAN - Alma - 47
- AYERS - Lachute - 400
- BELL - Shawinigan - 62
- BELLOILT - Sorel - 450
- BRASSARD FRERE - Chicoutimi - 25
- CANADIAN CARBORANDUM - Shawinigan - 70
- CIL - Valleyfield - 150
- CIP - La Tuque - 600
- CORBEIL LIMITEE - Montréal - 150
- FLINTKOTE - Thetford Mines - 133
- GULF STEEL - Sept-Iles - 20
- LINES BROS' - Waterloo - 200
- MANIC - Granby - 145
- MONTREAL COTTON - Valleyfield
- NORTHERN ELECTRIC - Montréal - 2700
- PRODUITS AVICOLES - Roberval - 70
- SHAWINIGAN ENGINEERING - Shawinigan - 50
- SHEER SILK HOSIERY MILLS - Sherbrooke - 73
- SOGEFOR - Shawinigan - Mont-Laurier - 200
- ST-REGIS PAPER - Godbout - 40
- TOOKE VAN HEUSEN - La Tuque - 30
- UNIVERSEL - Lachute - 80
- WABASSO - Grand'Mère - 300

«Je vous prédis qu'il s'en vient une loi 19 pour le secteur privé. Les compagnies n'auraient jamais pensé qu'on aurait supporté le secteur public comme ça. C'est pour ça qu'elles serrent les cordes depuis qu'on est rentré.»

«Les gens sont écoeurés du gouvernement. Je ne sais pas s'il veut la révolte, mais il court après».

LE SECTEUR PRIVE PEUT SE FAIRE RESPECTER

«Quand on dit que c'est le secteur public et la gang de Montréal qui mènent le mouvement, c'est pas mal faux. Au dernier conseil confédéral, le secteur privé s'est fait respecter, particulièrement lors des élections. Ça été le plus beau conseil confédéral.»

«Le charriage que plusieurs redoutaient pour le congrès n'aura pas lieu. Les barrières entre secteur public et privé sont déjà pas mal tombées. Je me sens libéré.»

«C'est pas une question de cols bleus contre les cols blancs. Quand tu apportes un point logique, que ce soit n'importe qui qui l'apporte, c'est la logique qui passe. Les cols bleus sont les maîtres du mouvement, mais il faut qu'ils apprennent à partager leur pouvoir avec les cols blancs qu'ils ont acceptés dans le mouvement. Car si on veut changer le système, c'est pas seulement les cols bleus qui vont le faire. On va le faire avec les cols blancs aussi.»

LA FAUSSE ANALYSE DES 3D

«Les 3D ont été absents du mouvement de débrayage contre la loi 19, de sorte qu'ils n'ont pas perçu le rapprochement que cela a provoqué dans le champ entre les gens du secteur public et ceux du secteur privé. C'est pour cela qu'ils ont continué de colporter le mythe de la division entre le secteur privé et le secteur public, entre les cols bleus et les cols blancs.»

«Les 3D exploitent une situation qui est en train de se régler d'elle-même à la base.»

«Le mécontentement des gens du secteur privé qui sont passés avec les 3D est plus une affaire de rancunes personnelles et d'idéologies personnelles. Certains d'entre eux songent d'abord avant tout à former de simples gros syndicats de boutique indépendants. Ils sont contre l'action politique, parce qu'ils font eux-mêmes de la politique partisane partout.»

LA PROCEDURE C. EST DUR

«Ce que les gens de la base trouvent le plus dur quand ils veulent s'exprimer, c'est la procédure. C'est déjà assez dur de se décider d'aller parler que si tu te fais revirer par des maîtres de la procédure, tu n'oses plus aller parler. Il faut un code de procédure pour les assemblées, mais il faudrait que ce soit repensé.»



Jean-Paul Lapointe, permanent de la fédération du commerce au Saguenay Lac St-Jean.

Clément Fleury, président du syndicat des travailleurs des chantiers maritimes (Féd. métallurgie)

Guy Rainville, président du syndicat des employés de la biscuiterie Harnois à Joliette.

Guy Cordeau, vice-président du syndicat du bâtiment de Sorel.

Alain Beauséjour, président du syndicat des employés en forêt de Upper Matawin, à St-Michel des Saints.

Gérald Thivierge, président du conseil central de Thetford et président du syndicat des employés de bureau du syndicat d'Asbestos Corporation.

la plénière d'hier matin

L'assemblée plénière de lundi matin s'est déroulée rondement.

La nouvelle formule du congrès a d'abord été ratifiée.

Les nouvelles procédures ont également été adoptées avec une seule modification: même la première fois que la question préalable est posée pour clore un débat, elle n'est recevable que si 5 personnes ont déjà pris la parole.

Un premier rapport des lettres de créances a été présenté. Au moment de sa présentation, 1457 délégués officiels inscrits acceptés et 140 délégués fraternels. Un seul syndicat s'est vu contester sa délégation, soit celui des chauffeurs d'autobus de la CTCUM. Il faudra attendre encore un peu avant d'avoir le nombre des délégués effectivement enregistrés et présents au congrès et la compilation de leurs provenances. A la fin de l'après-midi

d'hier, on parlait d'une centaine d'absences parmi les délégués inscrits.

Un des événements les plus remarquables de la matinée fut le discours du budget. Au dire de plusieurs, c'est une innovation remarquable. Selon eux, le budget a cessé d'être une chasse-gardée mystérieuse du trésorier: il est désormais une décision politique de tout l'exécutif et il est présenté à tous les délégués dans une forme accessible.